



# Meeting Aérien 2025

## Aérodrome de Chartres Métropole

### avec la participation du CAC

Après la première édition en 2023 du meeting aérien sur l'aérodrome de Chartres Métropole, le CAC a été intégré au programme de vol de cette deuxième édition 2025, non sans appréhension, car l'enjeu était de taille. Au même titre que tous les autres aéronefs participants, il fallait se soumettre à l'enregistrement officiel des modèles et des "équipages" (pilotes et co-pilotes ou mécaniciens), participer aux réunions préparatoires et dans la mesure du possible aux vols de répétition, et enfin, le matin du grand jour, assister au briefing général avec tous les pilotes, avant de prendre l'air.

Donc pas de traitement particulier pour les modélistes du CAC, si ce n'est la tonte raz d'une piste de 80 x 15 m sur une portion de la piste en herbe de l'aérodrome, quelques jours auparavant.



Nous n'avons reçu une confirmation officielle de notre participation qu'en juin, avec une réunion préparatoire avec le Directeur des Vols le 4 septembre.

Le programme de vol du meeting étant chargé, nous savions que nous n'aurions que 15 mn, pas plus pas moins que le Club de Vol à Voile de Chartres. Nous voulions présenter des pilotes du CAC, nécessairement détenteurs de QPDD à jour (Qualification Pilote De Démonstration), avec des modèles conformes et enregistrés, toutes ces informations nous étant exigées. Pour respecter à la minute près le créneau de vol qui nous serait imparti, nous avons choisi de nous limiter à 3 modèles, représentatifs de nos activités mais aussi spectaculaires, ce qui nécessitait des pilotes expérimentés et des modèles fiables.

L'équipe retenue était composée de Guillaume Pouillier avec un "simple" planeur électrique de 2,75 m, 1,50 kg, accus lipo 3S, de Jean-Pierre Stenzel avec un gros Pitts de 2,25 m, 8kg, équipé d'un bicylindre essence de 120 cm<sup>3</sup>, et de Romuald Damster avec un très gros Perkoz de 6,30 m, 20 kg, équipé d'une turbine en pylône de 8 kg de poussée, et de fumigènes.

Comme annoncé, le meeting a débuté à 11h00 avec trois planeurs présentés par le Club de Vol à Voile de Chartres. À 11h15, c'était notre tour ; quelques secondes après le signal du Directeur de Vol, Guillaume Pouillier lançait son Marabu électrique pour un vol silencieux, coulé et dynamique, pendant que Jean-Pierre Stenzel démarrait le moteur de son Pitts ; il décollait juste après l'atterrissage du planeur, pour un vol sonore de voltige musclée tout en puissance ; et dans un enchaînement similaire, le Team Damster démarrait la turbine du Perkoz, en attendant l'atterrissage du Pitts pour décoller.



Romuald Damster réalisait alors un superbe vol accompagné par le sifflement caractéristique de la turbine, pour une voltige spectaculaire et majestueuse soulignée par les fumigènes en bout d'ailes.



Hasard du programme, que nous avons découvert la veille du meeting, le Perkoz de 6,30 m a volé 10 mn après l'atterrissage d'un "vrai" Perkoz de 17,50 m, qui lui avait fait une descente en voltige, mais sans moteur, ponctuée également de fumigènes. Le Perkoz de 6,30 m a eu l'avantage de voler plus bas et donc plus en vue des spectateurs ce qui fut très apprécié, et de reprendre de l'altitude grâce à sa turbine.

La fin de notre séquence de vol fut saluée d'applaudissements par la foule. Surtout, l'équipe a reçu les félicitations sans réserves du Directeur des Vols, à la fois pour la qualité du spectacle et pour le respect du timing et de toutes les consignes : c'était la reconnaissance du sérieux de notre préparation.

Merci aux trois pilotes, Guillaume Pouillier, Jean-Pierre Stenzel, Romuald Damster, et leurs équipiers pour s'être pliés avec brio aux contraintes de l'exercice. Merci également à Patrice Chartier, notre secrétaire, qui ne pouvait pas être présent pour le meeting, mais qui en amont avait pris contact avec le Directeur des Vols pour lui présenter et défendre notre proposition, et assurer ensuite la coordination technique et administrative avec notre équipe de pilotes, jusqu'à la veille du meeting.



Le Président du CAC  
*Étienne BRESSON*